

gnation & la réclamation sont universelles. On a regardé la nation assemblée, le sénat de ses représentans & des dépositaires constitutionnels de ses loix & de ses droits, comme des individus isolés & sans caractère; on n'a pas distingué des murmures populaires vaguement prononcés, avec ce mouvement général, unanime, & pour ainsi dire, involontaire, avec cette résistance naturelle & en quelque sorte indéléborée, où les intrigues & les passions n'ont aucune part.

VIII. On n'a pas mis de différence entre des démarches directes & personnelles contre l'oppressé, & la simple résistance ou la méconnaissance d'une autorité que le corps de la nation par des considérations aussi légales qu'impérieuses a repoussée : différence importante & fortement prononcée, rendue sensible dans l'exemple déjà cité des Israélites qui, en combattant les violences sacrilèges du roi de Syrie & en même tems roi de Judée, n'ont ni conspiré contre lui, ni donné aucune atteinte à sa sécurité personnelle. . . . Et de toutes ces méprises, confusions, équivoques, réticences ou subversions des circonstances, des loix & constitutions respectives, il en a résulté des doctrines absurdes, immorales, féroces, sanguinaires, impies & détestables, des encouragemens & approbations du crime; & de

gênante pour les petits esprits, est un aliment agréable & substantiel pour l'homme solide qui fait s'arrêter où il faut, & qui dans son impuissance même ou son ignorance puise un degré nouveau de force & de lumière.